

Alençon, le 11 juin 2026

Affaire suivie par Nathalie SICOT

mail : [nathalie.sicot@ars.sante.fr](mailto:nathalie.sicot@ars.sante.fr)

tél : 06 80 06 74 14

MONSIEUR LE MAIRE  
COMMUNE DE LA FERTE-MACE  
Hôtel de ville  
BP 129  
61600 LA FERTE MACE

**Affichage obligatoire sur des panneaux visibles des usagers de l'établissement**

Ces analyses sont consultables sur <https://orobnat.sante.gouv.fr/orobnat/recherchePiscine.do?methode=menu&idRegion=28>

**PISCINE CA DU PAYS FERTOIS**

Prélèvement 00149976  
Unité de gestion 0234 PISCINE CA DU PAYS FERTOIS  
Installation UDI 001655 BAIN A REMOUS CA FERTOIS  
Point de surveillance P 000002264 BAIN A REMOUS PAYS FERTOIS  
Localisation exacte BORD DE BASSIN  
Commune FERTE-MACE (LA)

Prélevé le : mardi 12 mai 2026 à 10h36

par : LAURENT HUE

Type visite : PI

MESURES TERRAIN	Résultats	Limite de qualité		Référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Acide isocyanurique	<5 mg/L		75,00		
Chlore libre	1,56 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
Chlore total	1,68 mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
pH	7,2 unité pH	6,90	7,70		
Température de l'eau	33,0 °C		36,00		33,00
Transparence qualitative	0 /				

**Analyse laboratoire**

Analyse effectuée par : LABEO ORNE  
Type d'analyse : PCL

6102  
Code SISE de l'analyse : 00157372

Référence laboratoire : O.2026.9809-2-1

	Résultats	Limite de qualité		référence de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>MINERALISATION</b>					
Chlorures	480 mg/L				250,00
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>					
Carbone organique total	13,4 mg(C)/L				5,00
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				100
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)		0,00		
Pseudomonas aeruginosa par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
Staphylocoques pathogènes par 100ml	<1 n/(100mL)		0,00		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore combiné	0,12 mg(Cl <sub>2</sub> )/L		0,60		
Chlore libre actif	1,00 mg(Cl <sub>2</sub> )/L	0,40	1,40		

**Conclusion sanitaire ( Prélèvement N° : 00149976)**

L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur en raison d'une concentration élevée en chlorures supérieure à la valeur recommandée. L'accumulation de chlorures peut témoigner d'un vieillissement de l'eau lié à un renouvellement insuffisant d'eau neuve.

le Technicien Sanitaire  
et de Sécurité Sanitaire Chef



Nathalie SICOT